



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024

<p>Nombre de conseillers municipaux : En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 28</p> <p>Date de la convocation : Le 10 décembre 2024</p> <p>Publication site internet : Le 24 décembre 2024</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, M. Mustapha HADDOU, Mme Sophie BIBAL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA (arrivée à 19h03), M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHI.</p> <p>Etaient représentés : Mme Annabelle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, M. Jean-Pierre PLAISANCE ayant donné pouvoir à M. Joseph SCATIGNO, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Madame Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie LUSSIANA.</p> <p>Absente : Mme Caroline BRULEY</p>
---	---

Délibération n°27

Rapporteur : M. Jamel BOUCHEHAM

Objet : Soutien à la pratique culturelle et sportive

Par délibération n° 32 du 08 avril 2024, le Conseil Municipal a approuvé les modalités de soutien à la pratique culturelle et sportive proposées par la Ville d'Ugine aux enfants et aux jeunes Uginois de moins de 15 ans.

Dans ce cadre, la Ville d'Ugine a été destinataire des états détaillés des « déductions » de cotisations accordées par les associations ou structures d'Ugine, dans la limite de 30 € maximum par an et par enfants ou jeunes de moins de 15 ans.

Il convient donc d'attribuer les subventions au prorata des besoins exprimés à ce jour par les associations ou structures d'Ugine selon le tableau ci-dessous :

Nom de l'association	Nbre de bénéficiaires	Montant total de la participation communale attribuée en €
LES CRINIÈRES D'AMBRE	7	210€
ENTRE STEP & FITNESS	4	120€
SOUA RUGBY	16	480€
ENVOL GYMNIQUE	49	1 470€
ASU FOOTBALL	69	2 070€
DAUPHINS UGINOIS	4	120€
SLYDO	2	60€
ECOLE DE MUSIQUE	19	570€
JUDO-CLUB	43	1 290€
FAT	39	1 170€
ASSAU HANDBALL	21	630€
LA FLECHE DU MONT-CHARVIN	11	330€
ASU BADMINTON	11	330€
UGINE SQUASH	1	30€
TENNIS CLUB	26	780€
PASTOURELLE DU VAL D'ARLY	7	210€
ELAU VOLLEY BALL	1	30€
TOTAL	330	9 900,00 €

La Commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le versement des subventions aux associations et structures dans le cadre du soutien à la pratique culturelle et sportive, selon le tableau ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20241216-20241216_DE27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Publication : 24/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

